Département
D'ILLE-ET-VILAIN
Arrondissement
De RENNES
Canton
De MONTFORT

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213502776-20260518-D_2026_28-DE

COMMUNE DE SAINT-GONLAY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 11 Mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze mai à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint Gonlay se sont réunis à la mairie de Saint Gonlay sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Claude DENIS, Maire, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M DENIS Jean-Claude ; Mme GOUGAUD Nathalie ; M DEBOOS Jean-Yves ; Mme LESAGE Sandrine ; M Rémi POULAIN ; Mme LECOMTE Rachel ; M ELLIOT Olivier ; Mme DAUCE Rachel ; M MESSU Mickael ; Mme LESIEUR Stéphanie ;

Excusés : M Patrick MERDRIGNAC (donne pouvoir à M. ELLIOT Olivier)

Nombre de conseillers : en exercice = 11
Présents = 11
Votants = 11

Convocation : 05 Mai 2026

Délibération n° 2026.28
Finances : Devis pour la pose d'abri bus et tables

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal trois devis relatifs à la rénovation des abris bus de la commune de Saint-Gonlay.

Trois abris bus existants doivent être remplacés aux lieux-dits suivants :

- La Lammerais,
- La Jossais,
- Changé.

Par ailleurs, un nouvel abri bus doit être installé dans le bourg de la commune afin d'assurer de meilleures conditions d'attente pour les élèves utilisant quotidiennement le transport scolaire. En effet, une dizaine d'enfants attendent chaque jour, en centre bourg, le car scolaire desservant les collèges et lycées des environs.

Monsieur le Maire propose également l'installation de supports vélos et de tables à proximité des arrêts afin de permettre aux enfants rejoignant les points d'arrêt à vélo de stationner leur matériel en sécurité.

Le plan de financement prévisionnel présenté est le suivant :

DEPENSES	**Montant HT**	**RECETTES**	**Montant**
Abris bus	7 056,88 €	Fonds de concours	4 272,29 €
Supports vélos	140,70 €	Autofinancement	4 272,29 €
Tables en bois	1 347,00 €		
TOTAL	**8 544,58 €**	**TOTAL**	**8 544,58 €**

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213502776-20260518-D_2026_28-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le projet de rénovation et d'installation des abris bus ;
- Valide le plan de financement présenté ;
- Sollicite Montfort Communauté dans le cadre du fonds de concours ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

Le Maire, Jean-Claude DENIS

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Et ont signés au registre les membres présents.
Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération transmise à la Préfecture de RENNES le 12/05/2026